

Intervention d'Hubert Wulfranc

### Aides aux grandes entreprises Renault Cléon, moteur R9

Dans un communiqué publié récemment, les élus communistes du Conseil régional, général et de l'Agglomération d'Elbeuf ont pris acte de la décision du groupe Renault. Le moteur R9M sortira des chaînes de production de l'usine de Cléon.

De cette bonne nouvelle, les élus communistes se réjouissent, et ce, d'autant plus qu'ils ont été actifs pour que soit redynamisé le site cléonnais.

Ceci dit, ils restent mobilisés pour que l'ensemble de la filière automobile demeure un axe économique majeur dans notre région.

Pour l'heure, les voyants sont au rouge. Les plans de licenciement s'accroissent chez les équipementiers.

Dieppe et Sandouville ont déjà largement souffert des délocalisations ou, pire encore, des localisations des productions de nouveaux véhicules à l'étranger, mettant ainsi les salariés des différents états en concurrence. A Cléon, sous couvert de départs volontaires, l'usine voit 346 salariés parmi les plus expérimentés, quitter la production, soit 11 % des effectifs. Il faut y ajouter 19 départs à la fonderie.

On voit bien qu'aujourd'hui la proposition formulée par les élus communistes de la Région et du Département de tenir des assises régionales du secteur automobile demeure d'une grande actualité. Il est temps de donner une nouvelle impulsion au développement industriel et à l'emploi.

Dans quelques semaines, en vue de la création des chaînes du moteur R9M, les collectivités auront à se déterminer sur les modalités du versement des aides publiques au groupe Renault.

L'ensemble des élus communistes réaffirme deux principes indissociables qui guideront leur vote le moment venu : le principe d'une substitution des avances remboursables aux simples subventions publiques ; le principe du gel des dividendes des actionnaires lorsqu'une entreprise impute à sa situation financière la rigueur qu'elle applique à ses salariés.

En effet, la situation financière de Renault est saine. Malgré des résultats à la baisse dans ce contexte de crise, le groupe dégage des profits non négligeables.

Dans le même temps, les collectivités voient leurs situations budgétaires se dégrader. L'État se désengage et aggrave les transferts de charge alors que la demande sociale monte de mois en mois. La taxe professionnelle va être supprimée en 2009.

Dans ce nouveau contexte, le curseur s'est déplacé vers plus de rigueur. La sagesse veut donc que l'argent public devenu rare soit prêté et non pas offert.

Cette proposition d'une avance de fonds substituée aux subventions publiques, défendue depuis plusieurs mois par les élus communistes, semble recevoir un certain écho au Conseil régional qui propose de pratiquer de la sorte. Elle semble même satisfaire le groupe Renault lui-même. Le Département comme l'Agglomération d'Elbeuf doivent quant à eux trouver un moyen légal et inspiré du même principe pour soutenir la production sur le site de Cléon dans un contexte de compétition internationale exacerbée dont les salariés sont les premiers à souffrir.

Le deuxième principe réside dans le non-versement de dividendes aux actionnaires en 2009 pour les résultats de l'exercice 2008.

Alors qu'il est exigé des salariés qu'ils se serrent la ceinture, il aurait été indécent de voir les actionnaires bénéficier d'un flot d'argent.

L'insistance des élus communistes et des salariés en ce sens semble avoir été entendue puisque l'Assemblée générale du groupe Renault, qui s'est tenue le 7 mai dernier, a été contrainte d'annuler tout versement à ses actionnaires.

Enfin, aux côtés des collectivités, l'État en sa qualité d'actionnaire doit veiller à ce que cet argent public soit vraiment orienté vers l'investissement et la recherche, notamment au profit de la nouvelle génération de moteurs électriques.

Il doit mettre en place les conditions de la pérennité de l'emploi dans notre région et des sites d'activités.

Pour cette raison, les élus communistes réitèrent leur demande de création d'un pôle financier public visant à soutenir l'économie réelle. Ce pôle doit être une institution paritaire qui contribuerait à définir notre ambition industrielle sur un long terme. Ce n'est pas aux collectivités de se substituer durablement au système bancaire défaillant. Elles n'en ont ni la vocation ni les moyens.

